**Quelques consignes pour le compostage**

**Les 5 étapes à respecter :**

1) Choisir le bon emplacement (voir plus bas)

2) Mélanger les déchets

3) Surveiller l’humidité et arroser légèrement si le compost est trop sec

4) Aérer au moins une fois par semaine

5) Pailler ou mettre du « broyat » ou des feuilles sèches entre chaque couche.

**Où placer le composteur ?**

Le composteur doit être installé de préférence dans un endroit ombragé, peu exposé aux vents dominants.

Le compost est mis dans un composteur fermé, à même le sol pour être plus facilement accessible par tous les micro-organismes.

Ne pas le couvrir d’une bâche en cas de pluie.

Choisir un composteur bien fermé pour éviter qu’il ne soit accessible aux animaux.

Si possible avoir deux bacs pour pouvoir respecter la phase de maturation et d’affinage du compost.

**Ce qu’il faut éviter de mettre dans le composteur**

- Les viandes, poissons, os…

- Les coquilles d’huîtres ou de moules…

- Les noyaux d’avocats ou les gros noyaux de fruits

- Éviter le pain et le fromage qui attirent rats et souris

- Couper les peaux d’avocats et d’agrumes

- Écraser les coquilles d’oeufs

- Éviter de mettre trop de déchets identiques en même temps ( ex : la tonte de pelouses)

De façon générale, plus les déchets sont petits, plus vite ils se décomposent.

**Ce que l’on peut mettre :**

- Tous les déchets de légumes et de fruits

- Les fanes et épluchures de légumes

- Le marc de café

- Les peaux de bananes

- les tontes de jardin en petite quantité

- Les feuilles mortes et petits branchages coupés

- Les coquilles d’oeufs écrasées...

Remarques : On peut accélérer la décomposition en utilisant des produits spéciaux vendus dans le commerce.

Ou rajouter du purin d’ortie, de la consoude, du pissenlit, de la camomille sauvage…

**Pour éviter les mauvaises odeurs**:

- Bien aérer, en retournant le tas de compost de temps en temps (au moins une fois par semaine)

- Éviter les déchets trop gros

- Ne pas mettre de restes de viande ou de fromage

- Utiliser des feuilles mortes, des petits branchages, du broyat ou de la paille entre chaque couche.

**Pour limiter la présence de moucherons**

Mettre une couche de déchets de jardin ou de feuilles mortes ou de paille sur le dessus.

**Quand utiliser le compost mûr ?**

De façon générale au bout de six mois.

S’il n’y a qu’un bac au composteur, mettre de côté délicatement la couche la plus récente pas encore décomposée et utiliser les couches les plus anciennes.

- Utiliser le compost jeune (moins de 6 mois) en couche épaisse autour des arbres, arbustes, fraisiers… car il contient des matières qui n’ont pas entièrement terminé leur décomposition.

- Au-delà de six mois, le compost mûr a une couleur brune, noire et ressemble à du terreau.

Il s’utilise pour toutes les plantes vivaces, gazon, plantes d’intérieur...